



Section Régionale Interministérielle
d'Action Sociale de Bretagne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la région Bretagne



Rennes, le 29 septembre 2021



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses actions pérennes, la SRIAS Bretagne organise tous les ans des séjours de vacances pour vos enfants, porteurs de handicap(s) ou valides.

Aussi, nous vous proposons un séjour à la TOUSSAINT, en partenariat avec :

VACANCES POUR TOUS/Secteur vacances de la Ligue de l'Enseignement
du **Samedi 23 au Samedi 30 octobre 2021** pour les **8 / 17 ans**

à OUISTREHAM, en Normandie

SEJOURS MULTI-ACTIVITES

Départ de RENNES, en autocar, le samedi 23 octobre 2021, à 13h30, au Parking de la Piscine de Bréquigny (10 Boulevard Albert 1^{er}- 35031 RENNES) / Retour le samedi 30 octobre 2021, à 15 h30, au même endroit.

A 15 km de CAEN, OUISTREHAM est une charmante station balnéaire de la côte de Nacre qui se situe dans le département du Calvados, en région Normandie. OUISTREHAM est réputée pour sa tranquillité et son dynamisme. Cette station balnéaire classée «station nautique» a su préserver son caractère authentique de village de pêcheurs.

► Cadre de vie :

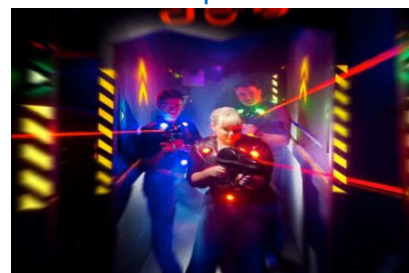
Le centre «**Les Marines**» accueillera les jeunes dans des chambres de 3 à 5 lits très confortables (salle de bains). Deux salles d'activités et une salle de restauration viennent compléter l'accueil. Le centre n'accueillera que votre groupe, afin de respecter le protocole sanitaire. La structure a fait l'objet d'une certification par une entreprise privée qui assure la **bonne mise en œuvre du protocole sanitaire**. Le permet un accès rapide à la plage située à 100 m !

► Activités :

2 séances d'équitation et 1 séance de Char à Voile, une sortie à CAEN avec visite du château, 1 Laser Game, 1 restaurant pizzeria, 1 Bowling, 1 journée sur les plages du Débarquement, avec la visite d'un musée sur la seconde guerre mondiale et d'un bunker.

Atelier de communication (blog).Grands jeux sportifs...

Boum ! et veillées...



Documents à remettre le jour du départ : (Ils vous seront transmis à l'inscription)

- **Fiche sanitaire remplie et signée**
- **Autorisation de photographe**
- **Prévoir Duvet pour des raisons sanitaires**

Paielement par les agents :

Revenu fiscal de référence du foyer fiscal 2019* = Quotient familial
Nombre de parts

** Les avis sont cumulatifs pour les foyers non mariés.*

Si votre quotient familial est :

- Inférieur à 12 500 € : 140 €
- Entre 12 501 € et 18 000 € : 175 €
- Entre 18 001 € et 21 000 € : 210 €
- Supérieur à 21 001 € : 280 €

(Pour information, le prix Public du séjour est de 883 euros)

Bulletin de préinscription page suivante !

Date limite d'inscription : Mardi 12 octobre 2021

Le nombre de places étant limité, une commission d'attribution se réunira ultérieurement. La décision finale vous sera ensuite communiquée dans les plus brefs délais.

Bien cordialement,

Catherine MEROUR
Présidente de la SRIAS Bretagne



SEJOUR SRIAS OUISTREHAM 8 / 17 ans

MERCI DE COMPLETER TOUTES LES RUBRIQUES !

Coordonnées Agent :

Nom : Prénom :

Direction : Service :

Code Ministère (*Joindre photocopie de votre dernier bulletin de salaire*) :

Quotient familial (*Joindre photocopie du dernier avis d'imposition complet*) :

Montant de la participation de la SRIAS Bretagne :

Adresse domicile :

.....

E-mail personnel :

Adresse bureau :

E-mail professionnel :

Tél. bureau : Tél. Portable :

Tél. Domicile : 02.....

Enfant / Participant :

Nom : Prénom :

Genre : Fille Garçon Date de naissance : Âge :

Porteur de Handicap : Oui Non----- Pass sanitaire + 12 ans : Oui Non

Votre enfant a-t-il déjà participé à un séjour organisé par la SRIAS Bretagne ? : Oui Non

MERCI DE BIEN VOULOIR nous renvoyer ce bulletin de préinscription, ainsi que votre dernier bulletin de salaire et votre dernier avis d'imposition complet sur notre adresse mail : vpt-lyon@laligue.org

Le règlement de votre participation devra nous parvenir avant le mardi 12 octobre 2021 à l'adresse suivante :

VACANCES POUR TOUS

6 RUE VICTOR HUGO

69002 - LYON

